

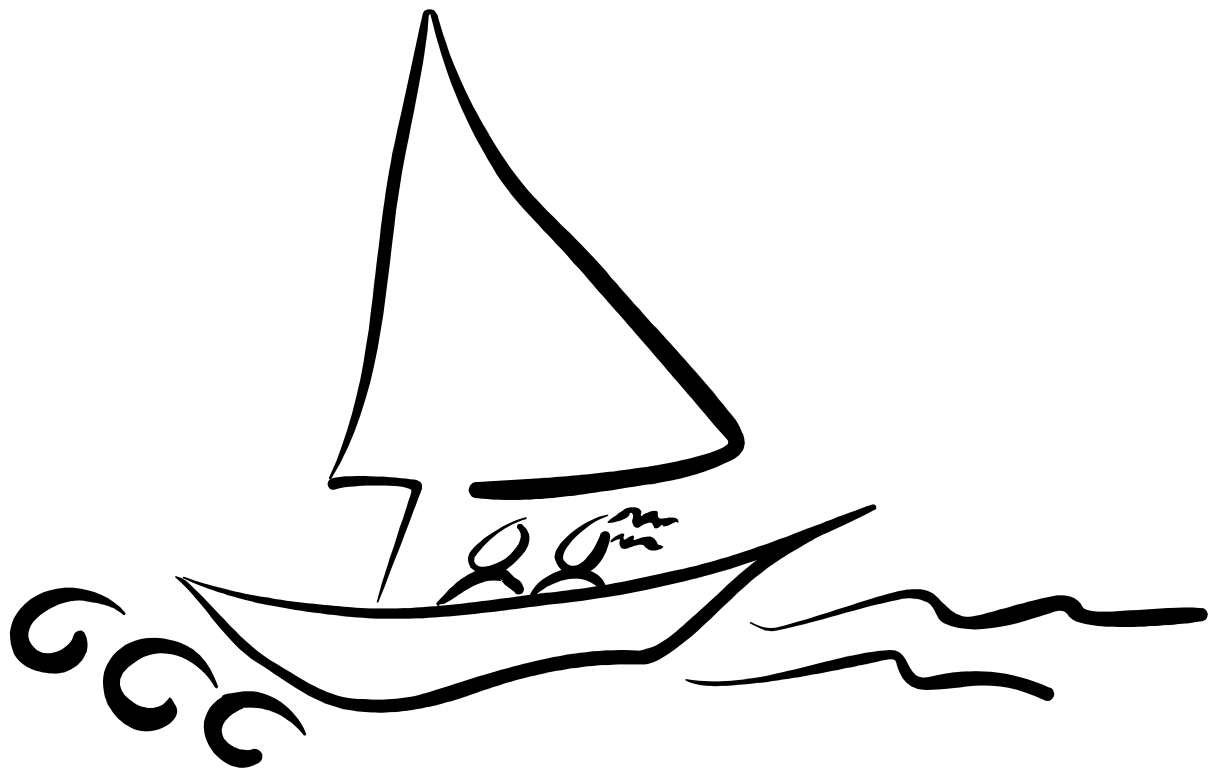
L'ÉCHO DU LAC XAVIER

VOL. XXVI

ÉDITION No. 1

JUIN 2007

CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC XAVIER



Corporation des résidents du lac Xavier

MOT DU PRÉSIDENT

Nous voilà au début d'une nouvelle saison estivale. Votre conseil d'administration n'a pas chômé cet hiver. Beaucoup de travail a été effectué en vue de préparer la saison 2007.

Tout d'abord, le comité ad hoc sur les hydravions commerciaux au lac Xavier s'est réuni à plusieurs occasions durant l'été et l'automne 2006. Ils ont analysé la situation dans son ensemble, rencontré plusieurs résidents, structuré et mis en place un formulaire *Observation et plainte* qui fut présenté aux autorités municipales pour approbation. Jacques Guilbeault a procédé à l'analyse de documents fonciers qui ont nécessité plusieurs centaines d'heures de recherches qui ont permises au comité d'orienter adéquatement ses interventions. Ces travaux furent remis aux représentants du conseil d'administration qui les ont par la suite entérinés à l'unanimité. Nous surveillons la situation de près. Incluse dans le présent envoi, copie du formulaire *Observation et plainte* qui pourrait servir pour bien documenter le dossier.

Jacques Noël de Tilly a décidé de tirer sa révérence après plus de 9 ans à titre de vice-président. Il a cependant conservé le dossier analyse d'eau dont il s'occupait. Merci à Jacques pour ce travail et dévouement à la sauvegarde du lac Xavier. De même, Jean-Guy Lampron, notre boute-en-train, qui s'occupe de la trésorerie nous quitte. Il a décidé d'aller égayer à sa façon la communauté de l'Assomption. Il déménagera début juin prochain. Il faudra voir à son remplacement. Merci tout autant à Jean-Guy pour son humour et sa solidarité à cette noble et juste cause.

Dominic Scarfone s'est joint comme administrateur de la Corporation des résidents du lac Xavier en remplacement de Jacques Noël de Tilly. Il travaille présentement, entre autre, à la construction d'un site Web pour la Corporation. Je dois vous dire que ce que nous avons vu à date nous a emballés. Il va sans dire que nous avons hâte d'en faire le lancement. Bravo Dominic ! C'est à suivre.

Des félicitations sont de mises. En effet, une résidente bien connue de notre communauté fut élue député à l'Assemblée nationale au dernière élection de mars 2007. **Madame Christine Saint-Pierre**, journaliste de renommée, s'est jointe au conseil des Ministres du gouvernement Charest comme *Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*. Madame Saint-Pierre a déjà siégé sur le conseil d'administration de la Corporation des résidents du lac Xavier dans le passé. Encore une fois bravo Madame Saint-Pierre ou devrions-nous dire Madame la Marquise de l'Acadie !

Et finalement, je vous entretiendrai plus loin dans la présente édition des ravages de la cyanobactérie mais avant nous aimerions partager avec vous les informations suivantes : si vous pensez changer votre laveuse à linge prochainement, il y aurait lieu de songer aux nouveaux appareils à chargement frontal. Il est vrai qu'ils coûtent plus cher à l'achat (pour l'instant) mais ils nécessitent beaucoup moins d'eau (le 1/3) et de savon. C'est ce qui les rend si attrayants pour votre fosse septique. Beaucoup moins d'eaux usées sont ainsi prises en charge et traitées par celle-ci. Dans le même ordre d'idée, après la toilette à faible débit (environ 6 litres par chasse) il y a maintenant sur le marché la toilette qui vous permet de sélectionner une chasse de 3 litres (petit pipi) ou celle de 6 litres (pour le reste). Nous vous le rappelons : votre fosse septique apprécie tous vos efforts ! Et c'est pour une bonne cause.

Je nous souhaite donc une belle été 2007

Norman Gagnon, président

IMPORTANT
DU NOUVEAU - DU NOUVEAU - DU NOUVEAU

Embarcations nautiques
Ottawa annule la règle du tout ou rien

Le gouvernement fédéral n'a plus besoin de recourir à une nouvelle loi pour interdire sélectivement et légalement certains types d'embarcations nuisibles à l'environnement sur les plans d'eau du pays, comme les motomarines et les nouveaux wake boats, si une majorité de riverains le désirent.

Voilà l'essentiel de l'article paru dans le journal *Le Devoir du 2006/08/29* que nous avons joint au présent envoi. Nous vous invitons à le lire en entier puisque ce sera un sujet traité à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 juin prochain.

De plus, la Municipalité La Conception dans son nouveau **Plan d'action en environnement 2007** entend appuyer les associations de lacs qui, dans le cadre de ces nouveaux développements, voudront entamer les procédures nécessaires en vue de faire appliquer le règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux. Elles vous seront expliquées lors de l'assemblée générale.

OFFRE DE SERVICE
NETTOYAGE DE FOSSES SEPTIQUES

Notre bon trésorier Jean-Guy Lampron a bien voulu faire une recherche sur le coût d'une vidange de fosse septique dans le secteur et voici des informations obtenues du meilleur rapport service/prix :

Pompage sanitaire Mont-Tremblant

451, rue Mercure
Mont-Tremblant, J8E 3H6
Tél. : (819) 681-7785
si occupé (819) 425-3755
Att : M. René Paquette

Deux systèmes vous sont proposés; soit la vidange par **camion usine** qui consiste à retirer les eaux usées ainsi que les boues de la fosse, les passer par un filtre dans le camion retenant ainsi les matières solides et le retour dans la fosse uniquement des eaux. Cette façon est recommandée puisque la fosse se retrouve avec les eaux contenant les fameuses bactéries aérobies essentielles au traitement des nouvelles eaux usées et est à nouveau fonctionnelle.

Soit le **camion réservoir régulier** qui lui retire le contenu de la fosse en entier y laissant qu'un fond de boue. Ceci afin de favoriser la colonisation des bactéries aérobies qui prendront jusqu'à 36 heures avant de s'activer à nouveau au traitement des nouvelles eaux usées. Ce sera à vous de choisir.

Les coûts seront les suivants pour l'un ou l'autre :

140.00\$ + taxes pour un maximum de 100 gallons
Regroupés à deux : réduction de 5.00\$
Regroupés à trois : réduction de 10.00\$
Regroupés à quatre : réduction de 15.00\$
S'il s'agit d'une fosse de type scellée : ajouter 15.00\$

Pour tout autre type de vidange tel que vidange d'hiver, fosse septique éloignée, supérieure à 1,000 gallons, vous devrez communiquer avec René Paquette pour obtenir les tarifs et conditions.

Nous vous rappelons que vous devez faire la vidange aux 2 ans si vous résidez permanent et aux 4 ans si vous êtes villégiateurs. C'est non seulement une réglementation municipale c'est aussi le gros bon sens. Nous donnons comme exemple le changement d'huile de véhicule moteur. Vous connaissez très bien les avantages d'y voir et que cela prolonge la durée de votre moteur. C'est de même pour la fosse. A défaut d'obtempérer, vous verrez inévitablement votre système se colmater en moitié moins de temps que prévu. Et là, c'est la grosse dépense qui vous attends.

PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DES LACS Une responsabilité collective !

Il y a quelque temps déjà, je vous écrivais qu'au Québec on avait une culture de se 'grouiller' lorsque les désastres se produisaient, rarement avant. Que la prévention ça dérangeait ou intéressait peu. On était alarmiste.

Et bien voilà, on en est là ! Les cyanobactéries ont réussi là où les associations n'ont pas. Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Au lac Mercier de Mont-Tremblant par exemple, la cyanobactérie détectée à l'été 2006 est demeurée présente dans le lac tout l'hiver. Ce n'est qu'en mai dernier qu'elle a finalement battue en retraite. Les autorités publiques ont levé les interdictions mais pour combien de temps pensez-vous ?

Mais voilà que la municipalité de La Conception a organisé, sous la gouverne de Madeleine Thivierge, conseillère et responsable du dossier en environnement ainsi que Rock Gervais, responsable de l'urbanisme, la Journée annuelle de l'environnement. Celle-ci s'est tenue samedi le 26 mai dernier. Il y avait présence de kiosques d'informations, des conférences traitant de sujets divers en environnement dont la protection des rives et évidemment les cyanobactéries et j'en passe. Plusieurs contribuables y ont participé et ce fut un franc succès. D'ailleurs, cet événement que tous aimeraient voir se perpétuer s'inscrit dans la nouvelle approche en environnement que la municipalité La Conception a mise de l'avant.

En effet, la municipalité entend adopter des règlements visant entre autres à contrôler sinon interdire les pesticides et fertilisants, à promouvoir la revégétalisation des berges, à entamer les procédures nécessaires en vue de faire appliquer le règlement sur les restrictions à la conduite de bateau en vertu de la Loi sur la marine marchande (fédéral). De plus, elle entend favoriser et épauler les lacs du territoire qui sont sans association afin de faire en sorte que les riverains qui le souhaitent puissent être ainsi représentés.

Et ce n'est pas tout, la municipalité a été choisie auprès de Bleu Laurentides pour bénéficier des services d'un agent de liaison pour l'été 2007. Afin de suivre l'état de santé de nos lacs, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a mis sur pied un programme novateur qui génère des résultats tangibles : Bleu Laurentides. Ce programme unique au Québec offre des outils techniques et pratiques, de la formation et de l'accompagnement. Bleu Laurentides développe des partenariats entre le milieu municipal et le milieu associatif.

Trois outils nous sont offerts dans le cadre de ce programme :

1. **Un soutien technique personnalisé.** En collaboration avec la municipalité et les associations de lacs, le CRE Laurentides offre un service d'accompagnement pendant la saison estivale. Un agent de liaison est disponible sur place, tous les jours. En concertation avec le milieu, il participe à l'élaboration d'un plan

d'action, voit à sa mise en œuvre et propose des recommandations à la municipalité et aux riverains.

2. **Une trousse des lacs.** La trousse résume l'ABC et le savoir faire pour suivre la santé d'un lac. Cet outil pédagogique essentiel comprend les trois documents suivants : 1) des fiches théoriques expliquant les concepts de base pour mieux comprendre les lacs de notre territoire; 2) un carnet de santé qui permet de regrouper et d'archiver de façon claire l'information existante sur vos lacs; 3) des protocoles de caractérisation de la rive, du littoral et de la qualité de l'eau qui permettent de faire le suivi de l'évolution des lacs et de dépister certains problèmes.
3. **Des formations adaptées aux besoins.** Afin d'assurer une meilleure autonomie des municipalités et des associations de lacs à moyen et à long terme, le CRE Laurentides entend donner plusieurs formations qui seront un complément à la trousse des lacs. En plus d'enseigner les rudiments des différents protocoles de caractérisation, des formations à la carte seront offertes au besoin

Déjà en 2006, cinq municipalités ont participé au volet soutien technique de Bleu Laurentides et les résultats de cette première année sont prometteurs. Parmi les nombreux avantages offerts par le programme qu'ont relevés ces municipalités, mentionnons :

- Un plan d'action élaboré en concertation avec le milieu
- Mise sur pied de plans stratégiques de caractérisation des lacs
- Développement d'outil de sensibilisation : brochures d'information, kiosques, articles, communiqués de presse, etc.
- Activités de sensibilisation destinées aux riverains et aux employés municipaux : conférences, ateliers de sensibilisation, etc.

Au Québec, on estime à près d'un million le nombre de lacs répartis sur l'ensemble du territoire. À elle seule, la région des Laurentides en compte près de 7 000, lesquels constituent une ressource clé pour le développement socio-économique de la région. Cependant, plusieurs de ces lacs subissent des stress qui affectent leur état de santé. Leur dégradation peut avoir des effets graves sur la santé publique, le dynamisme économique et la qualité globale de notre environnement. Les nombreux 'blooms' de cyanobactéries dans les lacs de notre région l'été dernier mettent en évidence l'urgence d'agir.

Nous devons tous travailler ensemble afin de pouvoir léguer aux générations futures un environnement de qualité comme celui que nos parents nous ont laissé .

S'IMPLIQUER : COMMENT, POURQUOI, POUR QUI ?

Toute forme d'implication commence par l'intérêt. Un évènement qui nous touche se produit et il déclenche un besoin de comprendre, de faire quelque chose pour aider, pour changer ou pour faire avancer les choses.

Cet élément déclencheur peut entraîner l'implication dans une cause qui peut mener à l'engagement dans un mouvement quelconque comme une association pour la protection de son environnement entre autres.

La raison d'être d'un mouvement qui se voue à la protection de l'environnement d'un lac est de se regrouper afin d'en assurer la sauvegarde pour les générations futures. Le Québec est parsemé de plans d'eau qui ont été un jour victimes de manque de respect ou encore d'abus de son environnement. Un lac sans association peut difficilement réagir devant une telle situation tandis que celui ayant une association organisée peut compter sur les membres résidents et les administrateurs.

Pour qui s'impliquer ?

On s'implique d'abord et avant tout pour soi. Et parce que l'on croit dans la force et les bienfaits d'une association. Cette association c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *elle*, c'est *lui*, ce sont tous les *membres ensembles*. La meilleure façon d'avoir une association à son image c'est de participer aux prises de décisions. Ou encore mieux, de s'impliquer comme administrateur pour un certain terme. De mémoire, les représentants (es) actuels (es) de l'exécutif font parti du conseil d'administration qui a connu la plus longue période en place. Nous avons besoin de relève. La présence tant médiatisée des cyanobactéries dans les lacs de la région dont le lac Vézeau de La Conception démontre à quel point nous devons toutes et tous faire notre part. Votre présence à nos réunions et aux différentes activités fait de vous une personne impliquée et nous vous en félicitons et remercions. C'est un encouragement et cela donne à n'importe quel exécutif en place une belle dose d'énergie.

Norman Gagnon, président
pour le conseil d'administration 2006/2007

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2007

Parution du journal l'Echo

Semaine du 11 Juin 2007

Assemblée générale annuelle *

Dimanche le 24 Juin 2007, 10h00

Analyse d'eau

Dimanche le 22 Juillet 2007, PM

Blé d'Inde

Samedi le 18 Août 2007, 18h00

*NOTE : Ne pas oublier que **l'assemblée générale** du Dimanche le 24 juin prochain est fixée à : ***l'Auberge Vallée de la rouge***
2054 rue Principale,
La Conception.

Nous vous suggérons de conserver dans un endroit visible ce calendrier afin d'y référer périodiquement et surtout pour **réserver ces dates** en vue d'y participer. Vos organisateurs sont toujours heureux de vous y voir en grand nombre. Et même si vous avez de la visite, vous êtes tous les bienvenus à ces activités.